



AVIS PUBLIC

**ORDONNANCE NUMÉRO 2267, O-5
ENTRÉE EN VIGUEUR**

AVIS est donné aux personnes intéressées que lors de sa séance ordinaire tenue le 7 mars 2022, le conseil d'arrondissement de Saint-Léonard a adopté l'ordonnance numéro 2267, O-5 intitulée : *Ordonnance pour accorder une réduction totale du tarif applicable pour l'utilisation des salles de la bibliothèque par l'Université du troisième âge durant l'année 2022.*

Cette ordonnance entre en vigueur le 8 mars 2022 et est disponible pour consultation à la mairie d'arrondissement située au 8400, boulevard Lacordaire. Elle peut également être consultée en tout temps sur le site Internet de la Ville : montreal.ca/reglements.

Montréal, le 8 mars 2022.

La Secrétaire d'arrondissement

Guyline Champoux, avocate